

VILLE DE GRENOBLE

Centre Sportif ARLEQUIN Conseil Municipal 6 février 2017





Contexte

Juin 2009 : Centre Sportif La Piste détruit lors d'un incendie

Décision de reconstruction sur un terrain plus ouvert sur la Ville => décision d'un nouveau lieu d'implantation.

En 2010 : Élaboration du programme de construction en lien avec :

- Direction des Sports
- Les services Exploitants
- Référents Sport scolaire
- Petite enfance
- Primaires et Secondaires
- Représentants des clubs de sports collectifs
- Habitants du secteur



Perspective





Vue d'ensemble : Arlequin Nord





Vue d'ensemble : Arlequin Nord



Programme

Surface Totale: 1981 m²

- •1 halle sportive et un bâtiment en R+1
 - Salle de sport type C avec gradins (300 places) et un mur d'Escalade
 - Salle de Motricité
 - Salle Plurivalente
 - Hall, local gardien, sanitaires, locaux techniques...
- •Des espaces extérieurs aménagés dans le cadre du projet de renouvellement urbain (aire de livraison, stationnement vélos)

émarche de qualité environnementale du Bâtime

Suivant la nomenclature HQE : 9 cibles atteintes sur 14 cibles (5 cibles « performant » et 4 cibles « très performant »).

Intégration urbaine : Conception en lien avec les espaces publics / Végétalisation prévue du pignon Sud, du pied de façade Est et du parvis

Énergie (proche du niveau RT 2012 -20 %) :

Enveloppe performante / Raccordement réseau de chaleur / Éclairage Led avec détection de présence / Rafraîchissement nocturne par ventilation naturelle /.Cuve de stockage des eaux de pluie (7 m3) pour sanitaires / 650 m² de panneaux photovoltaïques en toiture de la halle...

Qualité sanitaire des matériaux (faible dégagement de COV)



Etapes de l'opération

- **2016** : reprise d'études de maîtrise d'œuvre puis consultation entreprises travaux en Novembre
- **Février 2017** : Conseil Municipal Point d'information sur l'opération
- Mars / Avril 2017 : Attribution des marchés (CAO) notification
- **Juin 2017** : Démarrage des travaux
- Novembre / Décembre 2018 : Réception des travaux
- Janvier 2019 : Mise en service de l'équipement

Budget

Dépenses : 6 039 731 € TDC

4 910 700 € TTC de travaux / 982 231 € TTC de frais d'ingénierie/ 146 800 € TTC de prestations (matériels sportifs, matériels de nettoyage, mobiliers, mur d'escalade)

Recettes: 4 610 515 € TTC

2 040 834 € indemnité d'assurance pour sinistre incendie / 484 667 € Conseil / Régional Rhône-Alpes / 866 264 € Conseil Départemental de l'Isère / 1 218 750 € État

NB : en attente → Centre National pour le Développement du Sport + Fédération française de la montagne et de l'escalade



Objectifs de planification des usages

Usages scolaires

- -Réservation de 20 heures hebdomadaires d'utilisation par le LEP GUYNEMER (subvention Conseil Régional)
- -Permettre l'accès aux espaces sportifs aux écoles maternelles et élémentaires du secteur
- -Collège Lucie Aubrac

Orientations

- -Favoriser la présence d'équipes (associations) féminines
- -Organiser une mixité d'usage entre associations du secteur et extérieures au secteur
- -Favoriser les pratiques sportives peu présentes sur le secteur (handball / basketball / Escalade...)
- -Permettre un usage compétitif et évènementiel sportif
- -utilisation d'une salle de l'équipement (accès distinct) par le mouvement associatif non sportif et/ou les habitants